L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 16 AVRIL 1883.

La perte totale occasionnée par les inondations des rivières Ohio et Wabash est portée à $8,048,000, dont $2,250,000 retombent sur Cincinnati et environs, et $1,000,000 sur Louisville. Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas la perte résultant de la suspension des travaux et du trafic.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La Température du 17 avril 1883

Thermomètre de C. Dumaine, Opticien, Rue Royale.	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	64	18
Midi	74	23
3 P. M.	76	24
6 P. M.	70	21

Mardi, 17 avril 1883, 3 p.m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:			
Atlanta	71	Louisville, Ky	75
Augusta, Ga	74	Memphis, Tenn	82
Galveston, Tex	72	Mobile, Ala	72
Cairo, Ill	73	Montgomery, Ala	75
Chattanooga, Tenn	75	Nashville, Tenn	81
Cincinnati, O	72	New Orleans, La	76
Davenport, Iowa	66	Pensacola, Fla	72
Dubuque, Iowa	68	Pittsburgh, Pa	71
Galveston, Texas	72	Savannah, Ga	68
Helena, Ark	76	Shreveport, La	76
Keokuk, Iowa	76	St-Louis, Mo	80
Key West, Fla	72	St-Paul, Minn	64
La Crosse, Wis	64	Vicksburg, Miss	76
Leavenworth, Kan	78	Yankton, D. T	68

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux de petites hauteurs).

Augusta	9.05	Nashville, Tenn	22.06
Cairo, Ill	43.60	New Orleans	4.01
Cincinnati, O	37.03	Omaha, Neb	11.01
Davenport, Ia	7.2	Pittsburgh, Pa	19.06
Keokuk, Iowa	9.08	Shreveport, La	21.11
La Crosse, Wis	8.04	St-Louis, Mo	18.04
Leavenworth, K	11.06	St-Paul, Minn	10.07
Louisville, Ky	11.00	Vicksburg, Miss	48.2
Memphis, Tenn	22.11	Yankton	2.11

La hauteur de la rivière des hautes eaux de 1874 est prise pour unité.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Thomas Ford à Mlle Rose Revzai.
Thomas B. Anderson à Mlle Catherine Mary Richmond.
Seymour Schoepf à Mlle Catherine Morvan.
John Olsen à Mlle Anna Schoepf.
Chas. Hemmann à Mlle Caroline Schmidt.
Henry Hart à Mlle Margaret A. Powers.
E. S. Gordon à Mlle Amelia E. Chandler.
Henry Pascal à Mlle Marie A. Sealer.
Geo. Dudley à Mlle Virginia A. Davis.
Robert Roger à Mlle Mary Thormalen.
John Alaine à Mlle Marie Barba.

Naissances.

Miss Vincent Mour, un garçon, 23 mars.
Miss Henry Miller, une fille, 31 mars.
Miss Jane Jones, une fille 4 mars.
Miss Martin Hirsert, un garçon, 2 avril.
Miss H. Fuessle, un garçon, 9 avril.
Miss J. Schatz une fille, 16 av.

Décès.

Jane Anderson, 55 ans, No 664 rue South Rampart.
Frederic Amelon, 66 ans, No 120 rue Richard.
Raphael P. Mahogneat, 3 ans, No 30 rue Hôpital.
Miss Louise Margaret Meyer, 86 ans, Asile des Petites Soeurs des Pauvres.
Elizabeth M. Greer, 2 ans, No 104 rue Lesdon.
Josephine M. Wallace, 1 mois, rue Dumaine et Galvez.
Mathilde Montgomery, 12 ans, 287 rue Gentil.
Louis Lenoux, 52 ans, coin Howard et Magloire.
H. B. Bertel, 7 mois, rue Constance près Fontainebleau.
Thos. A. Foley, 27 ans, No 555 rue Crepe.
C. H. Durbeing, 43 ans, rue Royale, près Conti.
Paul Serpas, 2 ans, No 172 rue St-Antoine.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ST-CHARLES.

W P Dunavant, Memphis; Mat F Johnson, Miss; A S Price, Gilbert King, Boston; Wm Whaling, Daniel Thompson, Chicago; O M Kiely, W E Wealing, C H Sampson, St Louis; Edward K Thompson, Memphis; Richard J Gay, Louisiana; H G Smith, Ste-Marie; Joe P Gibson, Louisville; S P Johnston, J W Hanks, S J Moore, N Y; J M Moore, Virginia; Geo Taylor, Portland, Oregon; R W Orr, Bayou Texas; W S Hall, G P Vaquier, H L James, W D James, J Wigfield, E Philippe, Guyana.

CITY HOTEL.

J S Ross, Texarkana; W F Neely, Aberdeen, Miss; C S Finney, San Franc'sco; I K Burnham, Miss Octavia Childs, Arkansas; J S Perkins, Assumption, La; T C Morse, Belzoni, Miss; S M Bristow, Fort Gibson; Noah Sewell, Louisiana; J S Phelps et family, Ville de New York; James M Scott, et family, Ky; Geo L Dell, N M Knowles, Carolina de Nord; Jas A Donaldson, Refugio, Tex; C L Cranston, Oakland, Cal; J N Dimond, Austin, Tex; W F Buck, Everyreen, La; J R L Adams, Arkansas City.

Cour criminelle de district— A la section A,—(juge Roman)—Peter Plaisworth, s'est reconnu coupable de détournement.

A la section B, (juge Luzenberg)—Robert Kimball est accusé de blessures; W. W. Parker, de détournement; Margaret Murphy et Sarah Jones, de vol.

Cour du recorder Ford. — Elisa Lasette, convaincue d'ivresse et de bris de paix; Robert Williams, de bataille et de tapage, ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Louis Clamonce, convaincu de bris de paix, a été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois. A défaut de ce cautionnement, il passera trente jours à la même geôle.

Lizzie Lawrence, prévenue de voies de fait; et Miss Tyler, de bris de paix et de langage obscène, ont dû fournir un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Cour du recorder Davey— Farrell Sykes, accusé de voies de fait, a été requis de donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

John Middleton, convaincu de bataille et de bris de paix, a été condamné à $10 d'amende ou à vingt jours de geôle de police.

Le vol à la banque.—On continue à parler du vol audacieux commis à la banque Métropolitaine, coin des rues Canal et Chartres.

Depuis notre dernier rapport il n'y a rien de nouveau, si ce n'est l'arrestation d'un individu nommé C. Kennard ou Howard ou C. Hine, qui est accusé de n'avoir aucun moyen d'existence.

La police sourde, quoiqu'elle n'ait pas de preuves contre lui, l'a incarcéré parce qu'il s'est inscrit à l'Hotel St Charles, à plusieurs reprises, sous d'autres noms que celui qu'il porte, et parce que deux jours avant le vol il a emprunté $100 sur une bague en disimant qu'il est venu réclamer le lendemain.

Kenner a été reconnu par plusieurs personnes, entre autres M. Booth, maître de machines, au No 183 de la rue du Canal. M. Booth a dit que Kenner est venu, plusieurs fois, à son magasin, pour y obtenir de l'emploi.

M. Cantini est toujours dans le même état. Il a pu prendre de la nourriture, hier, malgré la douleur qu'il éprouve à la gorge.

Les plus fins limiers de la police secrète travaillent jour et nuit afin de découvrir les véritables voleurs—car le prisonnier, avoit-on, y est étranger—et le complement que d'ici à la fin de la semaine ils les arrêteront.

Kennard a été traduit, hier matin, devant le recorder Davey, qui a ordonné l'incarcération, en attendant le jugement.

A l'ouverture de la banque, hier matin, les propriétaires des boîtes sont venus réclamer celles-ci. Nous saurons, dans quelques jours seulement la valeur des objets volés.

Vol.—Des voleurs se sont introduits dans les bureaux de MM. Strauss et Cie, négociants-commissionnaires, au No 39 de la rue Canondelet; ils ont défoncé un tiroir dans lequel se trouvait la clé du coffre-fort, qu'ils ont ouvert, et ont emporté de $25 à $30 en argent, des plumes et des porte-plumes, ainsi qu'une grande quantité de cigares.

Il y a deux mois, au a enlevé, du même local, différents objets.

On a tout lieu de croire que les vols ont été faits par des personnes qui connaissent les bureaux et savent exactement tout ce qui s'y passe.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des hypothèques:

Les héritiers—A. W. Mariam à John McGuinness, un terrain et bâtisses dans l'Ile1 compris entre les rues Delord, Berzenne, Calliope et Carondelet, ayant 27 pieds de face à la rue Berzenne par 27 pieds de profondeur.....($1450)

Succession d'Ewald Jacobs à Mme H. Burks, 1e—deux terrains et bâtisses dans l'Ile1 compris entre les rues Pitera, Tchoupitoulas, South Market et St-James; 2e—un terrain et bâtisses dans l'Ile1 compris entre les rues Tchoupitoulas, Commerce, Julie et St Joseph...($8,500)

Joseph T. Finck à Mme Mary T. McDonell, un terrain et bâtisses dans l'Ile1 compris entre les rues Espagne, Mandeville, St-Claude et Bons-Enfants, ayant 30 pieds de face à la rue Espagne sur 95 pieds de profondeur.....($450)

B J. Kernan à Hugh Doherty, un terrain et bâtisses dans l'Ile1 compris entre les rues Palmyre, Dorgenois, Banks et Bienville, ayant 27 pieds de face à la rue Palmyre par 108 pieds de profondeur.....($180)

L'interrogatoire de Voutrain, accusé du meurtre de Théodore Fazio.

A la Cour du recorder Ford.

L'interrogatoire de Voutrain, accusé du meurtre de Théodore Fazio, a eu lieu, hier soir, à la cour du recorder Ford. Une foule compacte assistait à l'examen.

Voici les dépositions:

L'OFFICIER HEVRON.—Le 11 du courant, j'étais sur la Levée, près de la rue des Ursulines. On m'a dit qu'un homme venait d'être blessé, au marché. Je me suis transporté sur les lieux et j'ai vu un homme courir dans la direction de la rue St Philippe. Je l'ai suivi et arrêté.

A la station on a trouvé dans une de ses poches un revolver. Voutrain est celui que-j'ai arrêté; il m'a dit qu'il avait eu une querelle avec un homme, et qu'il avait été obligé de se servir de son arme. J'ai vu le blessé dans un café au coin des rues Ursulines et Decatur.

Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le lendemain, à une heure et demie, je l'ai revu dans son occuell, dans une maison à l'encoignure des rues Dumaine et St-Claude. Je ne sais rien de la rixe. Voutrain m'a dit qu'il courait à cause de la foule dont il avait peur.

DR P. E. ARCHINARD.—J'ai pratiqué l'autopsie sur le corps de Salvadore Fazio. La mort a été causée par une péritonite, résultant d'une blessure faite par une arme à feu.

THOMAS RODESEL.—Je tiens un étal de gibier au marché français, au coin des rues Ursulines et Decatur.

Le 11 du courant j'étais au marché français, et j'y ai vu Voutrain et Fazio. Vers cept heures et demie, Voutrain est venu à mon étal avec des canards. Après que Fazio eut fait quelques observations à propos des canards, les deux hommes en vinrent à des paroles très vives; puis Voutrain partit dans la direction du fleuve.

Fazio le suivit, puis revint et s'assit près de moi sur une caisse. Voutrain revint, et tapant Fazio sur l'épaule, lui dit: "Je suis prêt pour vous maintenant." Salvadore se leva; Voutrain fit quelques pas en arrière et dit: "ne m'approchez pas; puis il tira un revolver de sa poche.

J'ai couru derrière Voutrain et lui ai dit: "Ne tirez pas, ce vieillard n'est pas armé." Voutrain remit l'arme dans sa poche, Fazio s'avança près de lui et lui dit: "Pourquoi ne tirez-vous pas;" puis il saisit Voutrain par le cou. Les hommes se prirent à bras le corps; peu après trois coups furent tirés.

Fazio,n'avait pas d'arme.

ANTOINE CHALAIRE—Le 11 du courant j'étais au marché français; j'ai vu Voutrain. Je connais Fazio et je l'y ai vu aussi. Voutrain m'a demandé si j'avais un pistolet; je lui ai répondu négativement. Fazio, qui l'avait entendu, me dit: "Oui, donnez-lui un pistolet." Cinq minutes plus tard j'ai entendu les détonations. Je n'ai pas vu la rixe.

GEORGE M. LAININGER—Je suis barkeeper, coin Decatur et Ursulines.

Je n'ai pas vu la rixe. J'ai vu Fazio, après qu'il eut été blessé; à la suite des détonations je courus au marché. Fazio me dit qu'il avait été blessé par un créole et m'a demandé de le porter au café.

LAURENT CORDIER—Le 11 du courant j'étais au marché français; j'ai vu la rixe entre les deux hommes; j'ai cru qu'ils plaisantaient entr'eux. Fazio saisit Voutrain par le cou et Voutrain fit feu trois fois. Fazio dérangeait Voutrain et était sur lui. Voutrain lui dit par trois fois de le lâcher, et ajouta que, s'il ne le lâchait pas, il ferait feu.

ALBERT GALLENS.—Je demeure au No 285 de la rue Décatur.

Je connaissais Fazio; je l'ai vu à l'hôpital le jour qu'il a été blessé. J'y ai vu le recorder Ford, M. Vollrath, l'accusé, etc. On prenait la déclaration de Fazio. On m'a demandé si je parlais l'italien; j'ai répondu affirmativement. Le recorder m'a dit de lui demander s'il croyait qu'il allait mourir. J'ai posé la question à Fazie et il m'a répondu oui, en italien. Il a dit qu'il connaissait celui qui l'avait blessé, et il m'a désigné Voutrain. M. Vollrath a lu la déclaration à Fazio, mais celui-ci a dit qu'il ne comprenait pas. On lui a demandé de la signer, il a répondu qu'il ne savait pas écrire. Je lui ai dit de faire sa marque, il m'a répondu qu'il ne le ferait pas. Je ne sais pas si tout ce que Fazio a dit, a été écrit. Le recorder m'a dit de demander à Fazio qui l'avait blessé. Fazio m'a répondu de ne pas l'embêter.

A la demande de M. Whitaker, avocat de la poursuite, le recorder Ford a été prié de dire ce qui s'était passé au lit de mort de Fazio. Voici ce que le recorder a déclaré:

"Le 11 du courant j'étais à l'hôpital. Lorsque je suis entré dans la chambre où était Fazio, il dormait. J'ai demandé au Dr Jamison qui m'avait accompagné, si la blessure était grave, le docteur m'a répondu qu'il ne pensait pas que Fazio pût vivre au-delà de quelques heures.

Au même instant Fazio s'est réveillé et je lui ai demandé s'il croyait qu'il allait mourir; il m'a répondu oui. Il a ajouté qu'il avait été tué pour rien. Je m'a avoué qu'il connaissait celui qui l'avait blessé mais qu'il n'en savait pas le nom.

Voutrain était debors dans le corridor; je l'ai fait entrer dans la chambre. Quand il y a pénétré Fazio s'est soulevé dans son lit et s'est écrié: "Voilà celui qui m'a tué pour rien!" Voutrain s'est approché du lit de Fazio et lui a demandé de lui pardonner (je crois qu'il pleurait) et qu'il préférerait que ce fût lui qui fût sur le lit où se trouvait Fazio. Fazio lui a répondu: "Je ne puis vous pardonner; j'ai quatre enfants et vous n'avez tué sans raison."

Fazio a refusé de me dire de quelle manière il a été blessé; il a également refusé de signer la déclaration, j'ai eu ensuite qu'il avait refusé de le faire parce que l'interprète avait mal posé la question. Voutrain, en s'approchant du lit de Fazio, lui a dit: Mon ami, donnez-moi votre pardon, je ne vous aurais pas blessé si vous ne m'aviez pas forcé de le faire.

—Témoins de la défense—

MARTIN SANTEE—Je suis en ville depuis deux mois. Je connaissais Fazio et je connais Voutrain. Le 11 du courant je passais dans le marché. J'ai vu Salvadore tenant Voutrain par le cou et l'étranglant. Voutrain lui a dit par trois fois de le lâcher, puis j'ai entendu trois détonations.

HIPPOLYTE PALA—Je connais M. Voutrain.

Le 11 du courant j'étais à l'état de M. Meyers. M. Voutrain est venu près de moi avec deux canards et m'a demandé si je voulais les nettoyer pour lui. Salvadore s'est approché et a offert vingt-cinq sous à M. Voutrain pour les canards. M. Voutrain ne lui a pas répondu. Fazio s'est approché de Voutrain, visage contre visage, et lui a dit quelques mots.

Voutrain lui répondu "Cochon je me f.... de votre nation," Voutrain est parti alors. Peu après j'ai entendu les détonations. M. Chalaire était près de moi. Je n'ai pas entendu Voutrain lui parler.

GEORGE COOK—Je tiens un étal de légumes au marché français.

Je connais Voutrain; je connaissais Fazio. Le 11 du courant j'étais au marché, Je les y ai vus; Fazio tenait Voutrain par le cou et l'étranglait lorsque les détonations eut eu lieu. Voutrain a dit à Fazio de le lâcher avant de faire feu.

PIERRE ANGLADA.—Le 11 du courant, j'étais à mon étal au marché français. Voutrain avait un pistolet dans la main droite et disait à Fazio de le laisser en paix.

Fazio a mis ses mains sur celles de Voutrain, puis l'a pris au cou; en ce moment je suis retourné à mon étal. J'ai alors entendu trois détonations.

AUGUSTE SARA.—Je demeure rue Dorgenois, près Columbus.

Je connais M. Voutrain. Je connais celui Salvadore Fazio pour l'avoir vu au marché. Le 11 du courant j'étais à l'étal où je suis employé, au marché aux légumes. J'ai vu M. Voutrain qui est venu à l'étal et a demandé à Salvadore ce qu'il voulait de lui. Salvadore était assis; il s'est levé et a poussé Voutrain. Voutrain s'est reculé, a tiré un pistolet de sa poche et a dit à Salvadore de ne pas le toucher une seconde fois.

Après que Voutrain eût tiré l'arme Salvadore lui a couché en coue et l'a étranglé. Il devait lui faire mal, car Voutrain lui a dit par trois fois de le lâcher. C'est après cela que les détonations ont eu lieu. Voutrain n'est pas, autant que j'ai vu, fâché.

A minuit la cour n'est ajournée. Sur la demande de M. Adams, avocat du prisonnier, le recorder a ordonné que M. Voutrain soit relâché après avoir fourni un cautionnement de $10,000.

Incendie.—Hier, à une heure de l'après-midi, un incendie s'est déclaré dans du coton à la brûlerie de Lang, rue Urquhart, au bord Port et l'Avenue Lafayette. La bâtisse et le stock ont été détruits et ne sont pas assurés.

Les flammes se sont communiquées à la bâtisse appartenant à M. Lang; elle a été endommagée.

Une autre machine à égrener, propriété de M. Lang et occupée par des gens de couleur, a été détruite.

Un hangar attenant à la bâtisse a subi le même sort.

Le maison No 193 de l'Avenue Lafayette, appartenant également à M. Lang et occupée par MM. Flick et Jones, a été détruite, ainsi que celle No 195 de la même rue.

La bâtisse No 197 a été légèrement endommagée. Les réparations coûteront $150.

La maison du coin des rues Port et Urquhart, propriété de Mme Murphy qui l'habite, a été fortement endommagée Les dégâts sont de $500. Elle n'est pas assurée.

Une maison haute, rue Urquhart, entre Lafayette et Port, appartenant à M. Lang, qui l'occupe, a été légèrement endommagée. La perte est de $150.

On ignore de quelle manière le feu s'est déclaré.

Conseil municipal.—La séance de nos conseillers municipaux hier soir, n'a pas été précisément marquée au coin d'un intérêt palpitant; mais il n'y est traité un grand nombre de questions, plusieurs assurément d'un caractère de haute importance.

Des communications reçues par le Maire depuis la dernière réunion du Conseil, les plus notables sont: l'exposé de la situation financière de la ville à la date du 13 avril; une lettre du Grand Jury signalant à l'attention des autorités municipales le dangereux état du canal Metairie; une demande de deux taxes; le rapport de Commissaire de Police et des Bâtiments publics, mois de mars; une pétition de John A. Brown demandant la remise d'une amende qui lui a été imposée par un tribunal de justice; une communication de P. O. Peyroux se plaignant d'un excès de zèle de la part d'un employé de la ville au préjudice d'un monsieur Dupart.

Un lettre de l'avocat de la ville, M. H. Brown, a été lue; elle est relative à la taxe de desséchement dont la légalité est contestée par des contribuables. L'auteur de la lettre croit que la taxe en question n'est acquittée que lorsque pour la consommation d'une vente de propriété immobilière, elle est exigée par l'acquéreur absent. C'est ainsi que se perçoit cette taxe sans sanction légale aucune.

La Cour Suprême de l'Etat n'a jamais décidé que la taxe de desséchement était illégale; elle n'est bornée à prononcer nul et de nul effet un jugement rendu en faveur des Commissaires du Desséchement du Quatrième District, et à statuer sur l'illégalité de la taxe dans tout cas où le desséchement n'est d'aucun profit à une propriété.

Rapport des comités permanents.

Le comité de la Salubrité publique a fait un rapport favorisant l'ordonnance qui interdit les enterrements à cortège, et les défilés qui encombrè à des maladies contagieuses.

Le comité du Budget a fait un rapport hostile à la pétition de Mme E. Reynolds, demandant une réduction de l'assessment imposé sur sa propriété; hostile aussi à la pétition de l'Asile Poydras, demandant une exemption de toute taxe.

Le Comité des Rues et Quais a repoussé la pétition de M. R. R. Robinson demandant le privilège d'enlever les immondices des rues et des ruisseaux; il a repoussé aussi plusieurs autres pétitions.

Le Comité des Améliorations publiques refusé à M. E. R. Chevally la location du "Upper City Park."

La pétition de M. T. Harbelin demandant une exemption de la taxe pour la Fixture qu'il se propose d'établir à la Nouvelle-Orléans, a été lue; mais M. Burke n'a pas laissé l'assemblée s'y arrêter, car il a déclaré que l'exemption demandée était déjà acquise à M. Harbelin en vertu de l'article 207 de la Constitution.

Le Comité du Département de l'Incendie a fait un rapport favorisant la pétition des citoyens demandant la pose d'une sonnette d'alarme à l'incendie dans la partie la plus reculée du 11me ward

Le même Comité a suggéré de substituer le gaz aux lampes d'huile, du côté Ouest de la rue St-Charles et au coin des rues Toledano et Harmonie.

Le Comité de l'Ordre Public a appuyé la Comité de l'Eau pour des Réservoirs de fournir l'eau voulue aux maisons des pompes Babcock.

Au nombre des pétitions reçues sont celles-ci: Une de M. Edwards demandant l'autorisation de relier sa fonderie au chemin de fer de Morgan par une voie qui se posera rue Delta; une seconde, de la "Société de Tempérance" pour la mise en vigueur de la loi prohibant la vente de liqueurs enivrantes aux mineurs; une troisième de citoyens demandant l'extension de la voie ferrée de la rue des Magnolias.

Une ordonnance de M. Kaiser a été adoptée à l'effet d'autoriser M. Fagan, agent-général du "Texas Continental Meat Co.", à conserver des viandes dans des réfrigérateurs sur tous les marchés publics. Ce privilège est nécessairement révocable au gré du Conseil et n'est accordé que pour une durée limitée.

M. Ed. Marks s'étant démis de ses fonctions de commis des comités permanents pour en accepter de plus avantageuses à l'Hôpital de Charité, M. Booth a proposé la nomination de son remplaçant immédiatement.

Comme il y avait plusieurs candidats à la place, il a fallu que l'assemblée votât trois tours avant qu'il y ait nomination.

Le triomphateur en cette épreuve a été M. Fernand Chalard, un homme digne à tous égards de la confiance dont l'honore le Conseil.

Paragraphes.—On nous prie d'annoncer au public que quand l'inspecteur de santé se présente chez une famille pour la vacciner ou quand celle-ci se présente dans les bureaux des différents inspecteurs pour s'y faire vacciner—la vaccination est gratuite. Le fait est ignoré, et invariablement, on demande le prix. Les inspecteurs désirent qu'on sache qu'ils vaccinent gratuitement, tous les jours, et qu'on peut s'adresser:

Dans le deuxième district, au bureau de santé, quin Royale et St-Louis, de midi à une heure;

Dans le troisième district, au Dr Minton, à la station de police du cinquième "precinct," coin Champs-Elysées et Dauphine, de onze à une heure.

Dans le cinquième district, Algier, au Dr Béret, à la station de police d'Algier, de une heure à deux heures.

Le vaccin qu'emploient les inspecteurs est de première qualité.

—Lully Borge, âgée de cinq ans, a été renversée, hier à midi, par une charrette, au coin des rues Marigny et St-Claude. Les roues lui sont passées sur le dos. On l'a transportée chez elle où, malgré les soins du Dr Meyler, elle est morte au bout d'une heure. Le "driver" Geo. Westerhouse, a été arrêté.

—Marcellin Joseph, c, que Marie Davis accuse de lui avoir volé $18, a été arrêté à minuit, après la rue Dauphine, près Conti.

—Thomas P. Barns a fait arrêter Reuben Randall, petit garçon de couleur qu'il accuse de lui avoir pris un porte-monnaie contenant $3 90. A la station de police de Carrollton, on a trouvé le porte-monnaie et l'argent dans une des poches du jeune inculpé.

—Dans la nuit de lundi à mardi, des voleurs ont pénétré dans le magasin de chaussures de M. H. Gellecoud, coin des rues St-Louis et Bourbon, et y ont enlevé des souliers évalués à $43.50.

—Wm Larouche a été renversé, par une charrette, au coin des rues Gaiennie et Magnolia, à cause de légères contusions à la tête. On a transporté chez lui, soin Thalie et Magnolia, où il a eu les soins d'un médecin.

—Une rixe a eu lieu, à l'encoignure Bonny et Aliz, Algier, entre Alfred Williams, c, et Gilbert Lewis, c; le premier a tiré un pistolet de sa poche et l'a déchargé sur Lewis, qui a été atteint au cou. Le blessure n'a aucune gravité. Le pensement a été fait par le Dr D'Espernampes. Williams a déclaré qu'il jouait avec Lewis lorsque le coup est parti. Il a été arrêté.—

—Charles Martinez, cet tombé, hier, à 4 heures de l'après-midi, dans le fleuve au pied de la rue Orange. Des citoyens l'ont retiré de l'eau.

D'après le bureau des statistiques des Etats-Unis, le commerce étranger, en février, accuse un excédant d'exportations de $10,500,000. L'excédant de janvier avait été de $13,000,000 au plus; mais, en février, 1882 il y a eu un excédant d'importations de $6,000,000. Le dernier excédant d'importations a eu lieu en septembre. Depuis cette époque, la balance a penché du côté des exportations jusqu'à ce que ces dernières auraient atteint le chiffre de $33,500,000, en décembre. Le quantité des exportations, comparée à celle de février 1882, a beaucoup augmenté bien qu'il y ait eu une diminution comparativement à celle de janvier dernier.

Les deux premiers mois de cette année, les importations s'élèvent, chacune, à $56,000,000, mais, comparées à celles de février 1882 et 1883, il y a eu diminution de $2,500,000, cette année. En même temps, les prix ont tendu dans les entrepôts ont augmenté considérablement et ont dépassé $1,000,000.

Le mouvement général des capitaux, en outre, a été de l'exportation, un excédant de $692,000.

Après avoir promis monts et merveilles sur affiche, un jongleur termine ainsi l'annonce d'une représentation extraordinaire:

" Les personnes qui ne seraient pas disposées à assister au spectacle peuvent tout de même envoyer leur argent. "

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Expulsion d'un nihiliste.

Paris, 17—Le gouvernement a ordonné l'expulsion de France du nihiliste Chestapaloff.

France et Portugal.

Lisbonne, 17—Il a été le aujourd'hui, à la Chambre des Députés, une dépêche du gouverneur d'Angola. Elle annonce que les Français ont occupé Porto Negro et Loango le 28 mars. Les nattifs ont protesté contre cet acte devant le capitaine du croiseur portugais Bengo. Cet officier, à son tour, a porté sa protestation officielle devant les autorités françaises.

On croit qu'un conflit éclatera avec les français et que M. Henry M. Stanley demandera un navire et des troupes pour le protéger. Il n'y avait pas eu de souvlèvement ménanmoins à la date de la dépêche en question. Le ministre de la marine, répondant à des interpellations, a expliqué que le territoire ainsi occupé est situé au nord des possessions portugaises.

Vigilance.

Cork, 17—On a renforcé la garde du fort et des arsenaux du port. On n'est ému aujourd'hui d'une rumeur qui prétend qu'un bateau-torpille se trouve à bord d'un navire suspect venu d'Amérique.

La reine Victoria.

Londres, 17—La reine Victoria a quitté Windsor, ce matin, pour se rendre à Osborne. Elle ne peut pas encore marcher; il a donc fallu la porter jusqu'à sa voiture. La police et des troupes stationnaient sur le parcours de la route de la reine.

Le procès de Daniel Carley.

Dublin, 17—On reprend ce matin le jugement de Daniel Carley.

Jos. Smith, l'un des accusés, qui s'est constitué témoin de la poursuite, est appelé. Sa déposition est la même à peu près que celle qu'il a faite lors de l'affaire de Joe Brady. Peter Carey, frère de James Carey, lui succède. Il déclare qu'après l'assassinat de Cavendish et de Burke il fut chargé de surveiller les mouvements de ses parents Kavanagh. Les invitations criaient quelque dilation de sa part. Carley voulait qu'on le tuât.

James Carey, rappelé, déclare qu'on avait eu d'abord l'intention de mettre sur le cadavre de Burke une carte avec ces mots: "Exécuté par ordre des Invincibles." Il a lui-même jeté une carte dans la boîte postale du journal l'Express, de Dublin. Le prisonnier cité lui est inconnu.

Le couronnement du Czar.

Berlin, 17 avril—Il est probable que le couronnement du Czar sera renvoyé au 10 juin. La dernière proclamation des Nihilistes se contente de parler du Czar en termes de mépris; elle dit qu'il est au-dessous de la critique. Des individus bien informés disent qu'il n'y a rien à craindre pour le Czar à son couronnement, à moins que quelque fanatique ne se livre à un acte imprévu; mais cela est également improbable.

Londres et Berlin

Londres, 17—On rapporte que Patrick Eagan, ex-trésorier de la Ligue Agraire, a l'intention de se fixer aux Etats-Unis.

—Une dépêche de Berlin adressée au Times de Londres, dit que les ouvriers s'organisent et se préparent à une grève générale. Ils réclament une augmentation de salaire.

Le prisonnier Norman.

Londres, 17—Norman a identifié le docteur Gallagher; il reconnaît en lui l'individu, se présentant sous le nom de Fletcher, qui, à son dire, l'aurait chargé de porter le paquet qu'on a saisi sur sa personne. Au droit généralement que Norman et Barrett et Gallagher sont devenus témoins de la Couronne.

On évalue à 20,000 livres la perte occasionnée par l'incendie d'hier soir dans le bloc Peter Hooter.

Un Ouragan.

Victoria, 17—Hier quatre navires ont été jetés à la côte dans le port. Un véritable ouragan souffleit depuis 15 heures.

Un matelot a été tué par la chute d'un espars. Ces navires sont le Gettersburg et le Southern Chief, américains, le Tiger et la barque Connaught, anglais. Peu d'avaries.

Navire abandonné.

Londres, 17—La barque Anna, de Pensacola en destination de Londres, et qui, faisant eau, avait relâché à la Havane, d'où elle était repartie le 4 avril, a été abandonnée par la latitude 35 nord, longitude 55 ouest. Son équipage est arrivé à Liverpool.

Offres du Sultan.

Berlin, 17—Le sultan a invité le baron Von Goltz, colonel, faisant partie de l'état major général de l'armée allemande, à prendre un commandement en Turquie et à entreprendre la réorganisation de l'armée et de l'école militaire. On dit que l'empereur autorisera le baron Von Goltz à accepter cette offre.

Retour du marquis de Lorne et de la princesse Louise—Précautions prises par la police.

Ottawa, 17 avril—Le marquis de Lorne et la princesse Louise sont arrivés ici aujourd'hui et ont été l'objet des manifestations les plus enthousiastes. On avait prie des précautions extraordinaires contre toute attaque que des personnes pouvaient faire sur le marquis et la princesse.

Ce soir des détectives font la patrouille sur les terrains du Parlement et en visitent minutieusement tous les édifices. Ils ne s'expliquent pas, mais on sait que de nombreuses lettres anonymes ont été reçues ce soir à Rideau Hall. On a doublé la garde du palais du gouvernement.

Jalousie et meurtre.

New-York, 17—Diedrich Steffens, allemand, débitant de bière, courtisait une nièce de Diedrich Mahnken, grocer allemand, de Brooklyn. Ce dernier s'imagina que d'était sa femme et non sa nièce que Steffens courtisait. Dans hier, rencontrant Steffens dans la rue, il alla droit à lui, et sans articuler un mot il lui logea quatre balles de revolver à la tête et une au cœur.

Apaisement.

Milwaukee, Wis, 17—Cette après-midi le jury a acquitté Boheller, le propriétaire de la bière du Newhall House, qui avait tué dernièrement d'après l'hôtel. Cinq votes ont eu lieu, mais l'un des jurés insistait toujours pour la condamnation.

Il cède enfin sur l'observation du juge que si le moindre doute existait dans son esprit, il devait en donner le bénéfice à l'accusé. Quand le verdict a été proclamé des applaudissements ont éclaté en pleine cour, et des centaines de personnes se sont portées auprès de Boheller pour lui serrer les mains. Les délibérations du jury ont duré deux heures.

L'avocat de Carley déclare qu'il prouvera un alibi.

Plusieurs témoins déposent qu'ils étaient avec Carley au moment où les meurtres ont été commis. Puis la cour s'ajourne.

Télégraphes et téléphones.

Chicago, 17—Conformément à un ordre du maire les compagnies de télégraphe de la ville ont disposé leurs fils sur des poteaux peu élevés et de telle sorte qu'ils peuvent être jetés à terre en cas de feu. Hier le Conseil a passé une ordonnance requérant le maire de faire enlever immédiatement ces fils, amassés en cable, et de mettre en vigueur l'ordonnance qui veut que tous les fils de télégraphes et de téléphones soient placés sous terre à partir du 1er mai.

Les journaux de ce soir publient des entrevues avec les officiers du Western Union qui déclarent que cette mesure condamne plus vite au règlement de la question. Ils disent qu'il est absolument impossible, à un court délai, de placer ces fils sous le sol, et que si l'on coupe les fils la compagnie pourra s'y résigner, et le public, lui, s'y résigne.

La Convention irlandaise.

Philadelphie, 17 avril—A un meeting des délégués des diverses sociétés irlandaises à Philadelphie, on a complété les dispositions relatives à la Convention Irlandaise Nationale qui doit siéger à Philadelphie le 25 et le 26 avril.

Les délégués ont élu le bureau suivant: président, James T. Donnelly; vice-président, Patrick O'Neill; secrétaire, James J. Keely; trésorier, Hugh McCaffrey.

Il a été décidé que l'impossibilité où se trouvait M. Parnell de se rendre aux Etats-Unis n'est pas une excuse suffisante pour qu'on retarde la réunion de la convention.

Accident de chasse.

Jackson, Miss, 17 avril—On annonce de Canton, Miss, que James Gould, jeune avocat distingué, a été tué accidentellement hier, pendant une partie de chasse, par John Washner. Ces deux jeunes gens jouissent de la plus haute considération. Ce malheur cause les plus vifs regrets.

Départ de l'hon. Jones

New York, 17—L'honorable Charles W. Jones, sénateur de la Floride au Congrès, est parti hier pour Liverpool, par le Wisconsin. Il va visiter l'Europe et sera de retour aux Etats-Unis au commencement de l'automne.

Un météore de Gascogne.

Fort Worth, Texas, 17 avril—De nombreuses dépêches ont été envoyées durant les dernières 24 heures afin de savoir s'il était vrai qu'un immense bolide fut tombé près du rancho Williams et y eût causé de graves dommages. Il en résulte qu'on a confondu un canard avec un météore.

Grand vent.

Pétersburg, Vie, 17 avril—La nuit dernière un grand vent a commencé à souffler la tempête sur cette ville et s'est prolongé jusqu'à ce matin. Depuis bien des années on n'avait pas ressenti semblable orage. Dans les comtés environnants des clôtures ont été abattues, de nombreux vergers détruits.

On craint que cette sorte d'ouragan n'ait sérieusement endommagé les granges et les fermes. Sur plusieurs points les fils télégraphiques ont été détachés. L'Appomattox est très haut et monte rapidement.

Faute d'argent.

Charleston, C. S., 17—Ce matin, à la Cour de Circuit des Etats-Unis, présidée par le juge Bryce, l'avocat du district Mellon a annoncé que, faute de fonds pour payer les dépenses, témoins et défendeurs dans les affaires d'élection sont déchargés pour toute la durée du terme actuel de cette cour.